

**MONSIEUR GUY LARMANJAT PRÉSIDENT DU CONSEIL DU LÉMAN
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU TOURISME
ET AUX AFFAIRES EUROPÉENNES
ET TRANSFRONTALIÈRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN**

La disparition du Conseiller d'Etat

Jean-Claude MERMOUD

emporté par un malaise cardiaque à 59 ans, suscite une vive émotion dans le canton de Vaud. Au nom du Conseil du Léman, je m'associe au deuil cantonal instauré mardi 6 septembre. Je salue également la mémoire d'un homme chaleureux, apprécié et compétent, ardent constructeur des relations transfrontalières, reconnu comme tel par ses pairs au-delà des convictions de chacun. Partageant la peine de mes amis suisses, je présente mes sincères condoléances à la famille et aux amis de Jean-Claude Mermoud.